PRÉVENTION SÛRETÉ

Sécurité des collaborateurs en déplacement à l'étranger

Objectifs :

- **Intégrer le risque sûreté à l'international (zones, menaces, typologie des agresseurs, impacts…)**
- **Apprendre à préparer un déplacement à l'étranger en zone sensible**
- **Maîtriser la sécurisation des différentes phases d'un déplacement professionnel à l'étranger (courte, moyenne ou longue durée)**
- **Apprendre à se prémunir des situations à risques • Apprendre à faire face à des situations d'agression et aux situations d'urgence**

Réglementation et obligations de sécurité de l'employeur

Article L4121-1 du code du travail
Jurisprudence Jolo, (Cour d'appel de Paris, 07/06/2006)
Jurisprudence Karachi du 24/10/07
Jurisprudence Abidjan (Cour de cassation, 07/12/2011)

Durée de la formation :

14 heures

Public concerné :

Tout salarié se déplaçant à l'étranger en zone sensible dans le cadre professionnel

Intervenant :

FREDY Emmanuel – Expert gestion de crise.

Supports et Matériels :

Powerpoint – Mises en situation

Validation

Une attestation de formation est délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la formation

Présence

Feuille d'émargement à signer par demi-journée par les stagiaires et contre signée par le formateur

Certificateur : ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA BRANCHE SECURITE PRIVEE • Date de l'enregistrement : 01-07-2022

CONTENU DE LA FORMATION

Cadres et obligations réglementaires

- Rôle de l'État et les dispositifs de crise
- Définition et limites du déplacement professionnel à l'étranger pour le salarié

Notions des risques

- Retour d'expérience des stagiaires
- Panorama de la situation sécuritaire mondiale et spécifique à une zone déterminée

Identification des risques

- Typologie des risques : routiers, sanitaires, catastrophes naturelles, sécuritaires
- Risques sécuritaires : courants, particuliers et exceptionnels : accident – vol - agression – chantage – corruption - arrestation arbitraire - prises d'otages et enlèvements - risque terroriste - intelligence économique

Préparation du séjour et gestion des risques

- Elaboration d'une stratégie préventive et mesures d'urgence
- Dispositions préparatoires du déplacement et prévention des risques liés à zone déterminée
- Organisation et planification du séjour
- Les acteurs locaux : autorités françaises – autorités locales

Techniques de sécurisation autonomes

- Comportement et bonnes pratiques
- Sécurisation des transits (aéroports)
- Sécurisation des lieux de vie : appartement – maison - chambre d'hôtel
- Sécurisation de ses affaires personnelles et de ses moyens de communication
- Sécurisation de son environnement social - temps de loisirs
- Sécurisation du lieu et de son environnement de travail
- Sécurisation des déplacements : à pieds – véhicule – transports collectifs
- Prévention des actes de malveillance
- Détection des surveillances à son encontre et des situations à risques.
- Les techniques de tracking préventif
- Réactions et conduites à tenir face aux agressions, enlèvements, actions violentes et attaques terroristes

Gestion psychologique des situations à risque et du risque

- Peur et stress, approche psychologique.
- Le risque perçu et le risque réel